

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature

Décision du 16 juin 2016 portant nomination du président suppléant de la Commission nationale d'indemnisation des dégâts de gibier

NOR : DEVL1612174S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat en date du 16 juin 2016, M. Thierry GALIBERT, inspecteur général de la santé publique vétérinaire, est nommé président suppléant de la Commission nationale d'indemnisation des dégâts de gibier, en remplacement de M. Eric FOUQUET, inspecteur général de la santé publique vétérinaire.

En cas d'empêchement de M. Christian BARTHOD, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, président de la Commission nationale d'indemnisation des dégâts de gibier, la présidence de la commission est assurée par Thierry GALIBERT, inspecteur général de la santé publique vétérinaire.